

- DEMANDE D'ENGAGEMENT -

Course : Carole - 8 et 9 Juillet 2023

(à adresser à l'organisation avant le 17/06/2023)

A remplir obligatoirement :

NOM :		Prénom :	
Moto-Club:	Type & N° licence:		
MACHINE	Catégorie: Supermono / Mono2 (rayer la mention inutile)		
Marque :	Type :		

Pour les pilotes inscrits à l'épreuve uniquement, remplir le cadre ci-dessous :

Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Mobile :
Email :	

Je soussigné,, souhaite m'engager à la manche du **Challenge des Monos** qui se déroulera sur le circuit **Carole**, les 8 et 9 Juillet 2023.

Durant toute la manifestation, mon matériel et ma moto sont placés sous mon entière responsabilité. J'en assure la surveillance constante et je ne pourrai en aucun cas invoquer la responsabilité de l'association **CM2** ou celle du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

SIGNATURE

Règlements : Etablir et libeller les chèques à l'ordre de **CM2** selon les choix suivants :

- **Pilote inscrit à l'année**, 2 chèques, réservation de **120€** et engagement de **167€**
- **Pilote inscrit à une épreuve**, 2 chèques, participation à **382€** et caution transpondeur à **380€**.

Montant	N° de chèque	Banque	Titulaire
..... €
..... €

(Modalités de remboursement : voir règlement 2023 du Challenge des Monos)

ATTENTION : TOUTE DEMANDE D'ENGAGEMENT INCOMPLETE SERA REFUSEE

Retourner le bulletin d'engagement accompagné des chèques libellés à l'ordre de **CM2** à :
Guy Fitte – 37 rue Albert Gautier – 28130 Pierres
Email : fitte-hais@neuf.fr